

En plus de ces travaux de recherche particuliers, de nombreux travaux de recherche d'une nature beaucoup plus générale ont été entrepris en vue de servir d'éléments de base au programme plus complet de travaux de recherche en voie de planification.

2. Les études susmentionnées ont été entreprises par les conseillers techniques ou par le personnel de la Division de la recherche de la Commission canadienne des transports, sous la direction du vice-président (Recherche).

Voici une liste des conseillers techniques dont les services ont été utilisés aux fins du programme de recherche:

Travail de recherche n° 2

Une partie de ce travail a été effectué par *Deleuw, Cather and Associates*.

Travail de recherche n° 3

Ce travail a été entrepris par la *Matson Research Corporation* ayant sous sa direction un ensemble de conseillers techniques canadiens comprenant *Hedlin, Menzies and Associates Ltd., Swan Wooster Engineering Co. Ltd., et Strikeman, Elliott, Yamaki, Mercier & Robb*.

Travail de recherche n° 6

C'est la société *Ladonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés* qui s'est chargée sous contrat, de certaines parties de ce travail.

Travail de recherche n° 11

Ce travail de recherche a été confié à *Hedlin, Menzies and Associates Ltd., à George G. Sharp Inc., et à Gibson Transportation Ltd.*

YARMOUTH (N.-É.)—LES INSTALLATIONS D'AIR CANADA

Question n° 303—M. Comeau:

1. Le ministère des Transports projette-t-il d'enlever les installations d'Air Canada à Yarmouth (N.-É.) et, dans l'affirmative, quand le fera-t-il?

2. Une autre ligne aérienne assurera-t-elle un service semblable?

3. A-t-on annulé les crédits budgétaires prévus depuis deux ans pour la construction de nouveaux terminus et, dans l'affirmative, à combien s'élevaient-ils et à quelle fin ont-ils été affectés?

4. Les affaires ont-elles décliné ou augmenté à l'aéroport de Yarmouth depuis cinq ans et quels sont les chiffres à cet égard?

5. Le gouvernement songe-t-il à soustraire à d'autres aéroports les services d'Air Canada et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1 et 2. La question de confier certains points du Canada, desservis par Air Canada, à d'autres transporteurs aériens, a été traitée dans la déclaration du 15 août 1969 sur la politique rela-

tive aux transporteurs aériens régionaux. Cette déclaration indiquait que la Commission canadienne des transports et son Comité des transports aériens définiraient les lignes devant incomber aux transporteurs régionaux. Il était également souligné dans cette déclaration que la Commission canadienne des transports appliquerait sa politique après consultations avec les exploitants de grandes lignes et les transporteurs régionaux.

3. Les crédits budgétaires prévus en 1968-1969 pour la construction de l'aérogare de Yarmouth s'élevaient à 200,000 dollars. La construction de cette aérogare a été remise à plus tard, afin qu'entre-temps la Commission canadienne des transports détermine les perspectives d'avenir de Yarmouth.

Les 200,000 dollars prévus en 1968-1969 ont été consacrés à la construction d'un bâtiment d'exploitation à Yarmouth dont le coût s'est élevé à 141,000 dollars. Des crédits supplémentaires ont été prévus et ont servi à la réparation des pistes de Yarmouth, dont le montant a atteint 125,000 dollars.

4. D'après les statistiques, le nombre de passagers embarqués et débarqués à l'aéroport de Yarmouth au cours des cinq dernières années a été de: 1963, 17,000; 1964, 16,700; 1965, 18,800; 1966, 20,700; 1967, 23,400; 1968, 26,900.

5. Il est bien évident qu'un certain nombre de problèmes complexes doivent être résolus. D'ici là il n'est pas possible de faire de déclarations au sujet de l'avenir des points dont la desserte risque d'être modifiée.

LES PRODUITS DE LA MAISON «RADIO ENGINEERING» DE CAMPBELLTON (N.-B.)

Question n° 656—M. Burton:

1. Depuis qu'on a accordé pour la première fois une aide financière à la *Radio Engineering Products* de Campbellton au Nouveau-Brunswick, combien les ministères de la Production de défense, de l'Industrie, de l'Expansion économique régionale, de l'Industrie et du Commerce ont-ils versé annuellement à cette maison?

2. Combien a-t-on accordé à cette maison aux termes du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, connu sous le nom de DIP, pour chacune des années depuis la date de la première subvention, sous quelle forme et à quelles conditions cet appui financier était-il accordé?

3. Que fabrique la maison *Radio Engineering Products*, où vend-elles ses produits et quel est son chiffre de ventes pour chaque année où elle a bénéficié d'une subvention fédérale?

4. Quel était le salaire minimum versé aux employées de cette maison au cours de 1966, 1967, 1968 et 1969?

5. Quel était le salaire minimum versé aux employés de cette maison au cours de 1966, 1967, 1968 et 1969?